brought charges against him, founded on newspaper paragraphs, and referred to ridiculous accusations of that kind which had appeared? If he (Mr. Langevin) made any accusations, he should take care to bring proof with the accusation. Even last night he (Mr. McDougall) brought an accusation against the government that its members had been guilty of encouraging rebellion.

Hon. Mr. McDougall said he made no such accusation.

Hon. Mr. Langevin said he was not warranted in bringing such accusations, which were calumnies from beginning to end, (hear, hear). The hon. member had said he was, perhaps, mistaken about the person, and that it might be a namesake of his (Mr. Langevin), a relative—his brother the Bishop, (hear, hear). The honourable member knew that he, a dignitary of the church, was not in the country and could not answer the charge.

Hon. Mr. McDougall said he had made no charge.

Hon. Mr. Langevin—No charge? It was an accusation of the most serious character without the slightest proof. The Bishop of Rimouski had left home two months or so before the other Bishops, and before there was either trouble or rumour of trouble, and he had not written a single line to any one in or about the Red River country. It might perhaps, be against another namesake of his not so high as the Bishop but also in the church, and to whom the hon. member had alluded. He would say at once that against him also the charge was groundless.

Hon. Sir George-É. Cartier confirmed the statement of Mr. Langevin.

Mr. Magill said that the address was more remarkable for what it did not contain than for what it did. There were two subjects of great importance to which no reference was made: the improvement of our Inland Navigation, and the rearrangement of our fiscal policy, so as to procure a home market for our products by the proper encouragement and protection of our manufacturing interests. The people of the West are becoming alive to the subject, and a growing determination for proper legislation is rapidly on the increase. The Dominion and local governments appear anxious to encourage immigration to our shores, but unless measures can be adopted to procure employment for the immigrant on his arrival in this country, the expenditure incurred will prove a foolish outlay. As it is there is plenty of scope for field labour, but if they induced the mechanic and des entrefilets de journaux et faisait allusion à de ridicules accusations de ce genre ayant été publiées. S'il (M. Langevin) voulait accuser quelqu'un, il aurait soin de fournir la preuve de son accusation. L'autre soir même, il (M. McDougall) a porté une accusation contre le Gouvernement selon laquelle ses membres étaient coupables d'avoir encouragé la rébellion.

L'honorable M. McDougall répond qu'il n'a pas porté une telle accusation.

L'honorable M. Langevin rétorque qu'il n'était pas autorisé à porter de telles accusations qui étaient des calomnies du début à la fin. (Bravo!) L'honorable député a déclaré qu'il s'était peut-être trompé sur la personne et qu'il pouvait s'agir de quelqu'un portant le même nom que lui (M. Langevin)—un parent—son frère l'évêque. (Bravo!) L'honorable député savait que ce dernier, dignitaire de l'Église, n'était pas au pays et ne pouvait réfuter l'accusation.

L'honorable M. McDougall déclare qu'il n'a porté aucune accusation.

L'honorable M. Langevin—Aucune accusation? Il s'agit d'une accusation des plus sérieuses et sans la moindre preuve. L'évêque de Rimouski a quitté sa demeure deux mois environ avant les autres évêques et avant qu'il y ait agitation, ou rumeur d'agitation, et il n'a pas écrit une seule ligne à qui que ce soit de la région de la Rivière Rouge, ou à son sujet. Il se peut que l'honorable député ait fait allusion à un autre de ses homonymes, pas aussi éminent que l'évêque, mais également dans l'Église. Il tient à préciser sur-le-champ que contre lui également l'accusation est sans fondement.

L'honorable sir George-É. Cartier confirme la déclaration de M. Langevin.

M. Magill constate que l'Adresse est plus remarquable pour ce qu'elle ne contient pas que pour ce qu'elle contient. Il n'a été fait aucune allusion à deux sujets fort importants: l'amélioration de notre navigation intérieure et la réorganisation de notre politique fiscale de manière à assurer un marché domestique à nos produits-par les mesures d'encouragement appropriées-et la protection de nos intérêts industriels. Les habitants de l'Ouest deviennent sensibles à ce sujet et la détermination en faveur d'une législation appropriée augmente rapidement. La Puissance et les gouvernements locaux semblent vouloir encourager l'immigration dans notre pays, mais à moins que l'on n'adopte des mesures visant à procurer du travail aux immigrants dès leur arrivée dans ce pays, les dépenses engagées se révèleront être un effort financier insensé. A l'heure